

"Il faut déconnecter le débat sur la nationalité de celui sur la citoyenneté..."

Entretien avec Bernard MACRET, conseiller municipal à Grenoble

Propos recueillis par Abdellatif CHAOUITE

Ecarts d'Identité : Bernard Macret, vous êtes conseiller municipal à la ville de Grenoble, chargé de l'immigration et de l'insertion des populations issues de l'immigration dans le cadre de la politique de la ville. D'un point de vue politique, comment se pose pour vous la question du lien entre politique et immigration ?

Bernard Macret : Je crois qu'il faut être très clair et d'accord sur les termes quand on parle d'immigration, d'intégration, et de résidents étrangers. D'abord, beaucoup de jeunes issus de l'immigration sont maintenant Français. Pour ce qui est du problème principal rencontré par ces jeunes, plutôt que d'intégration, je préfère parler de l'accès aux droits : accès aux droits par rapport au travail, au logement, et donc de reconnaissance en tant que citoyen français. Il faut donc être clair là-dessus. La notion d'immigration fait référence pour moi plutôt au déplacement d'un pays d'origine vers un pays d'accueil, ce qui est quand même un peu différent des résidents étrangers car tous les étrangers ne sont pas forcément des immigrés, et la notion de résidents étrangers, fait d'abord appel à la question de la résidence. C'est fondamental sinon il y a confusion entre tous les termes et toutes les définitions et on entretient

un imaginaire par rapport à cela qui peut être grave et préjudiciable pour les gens dont on parle, en particulier pour les jeunes issus de l'immigration, qui sont Français. Néanmoins, certaines personnes ont choisi de garder la nationalité d'origine, et pour moi intégration ne veut pas dire assimilation, on peut très bien garder sa nationalité d'origine ou sa double nationalité. Mais alors, on peut être depuis vingt ans dans un quartier, et ne pas avoir le droit de vote... C'est pour moi la question fondamentale car on a des droits sociaux, mais cela s'arrête là. Ceci m'amène à dire qu'il faut maintenant déconnecter le débat sur la nationalité de celui sur la citoyenneté. C'est un avis personnel, mais je pense qu'il faut plutôt parler de résidence. J'estime que quelle que soit sa nationalité, à partir du moment où on habite dans un quartier, ou dans une ville, qu'on participe à la vie de la cité par une contribution d'impôts, et qu'on a le droit d'association depuis 1981, je ne vois pas pourquoi on n'irait pas jusqu'au bout des droits politiques. Donc c'est bien la notion de résidence qu'il faut mettre en avant, et pas forcément l'appartenance nationale. C'est une question de fond car en France c'est l'adhésion individuelle à la notion de nation et de république, et le modèle français

est quand même très particulier en Europe, quand on voit, par rapport à d'autres pays européens, où cette participation des étrangers, des résidents étrangers, est beaucoup mieux admise. Alors qu'en France, on a encore cette notion extrêmement puissante de la nation, d'appartenance à la nation française, et donc l'adhésion à cette nation, à ses valeurs... Il faut que tout cela évolue car on s'aperçoit qu'on est de plus en plus dans une société multiculturelle, et qu'en se référant toujours à cette notion rigide d'appartenance à la nation, on n'avance pas. Dans ce sens-là, l'Europe est intéressante. Aux dernières élections, les résidents étrangers de l'Union européenne ont pu intervenir sur leur vie quotidienne. Comment expliquer à quelqu'un qui est d'origine portugaise, espagnole ou italienne puisse voter à Grenoble, alors qu'à deux pas, dans l'appartement du dessus, il y a quelqu'un d'origine algérienne, qui habite là depuis vingt ans, et n'aurait pas, lui, le droit de voter ? On arriverait à un traitement à plusieurs vitesses de l'immigration, ce qui est très mauvais pour tous ceux qui fantasment sur l'imaginaire ou le communautarisme. Je pense que c'est une question profondément politique.

E.d'I. : *Vous dites : il faut que cela évolue en tenant compte de la réalité multiculturelle. Est-ce qu'il y a des signes de cette évolution ?*

B.M. : Je crois qu'on est un peu prisonnier de nos propres représentations, et c'est particulier à la France, je pense aux personnes qui sont de nationalité algérienne, au passé colonial, et aux gens qui ne supportent pas complètement qu'il y ait eu une indépendance politique, et que les Algériens puissent affirmer leur identité nationale. Il y a un gros problème d'héritage politique, historique... On est en train de dépasser ce phénomène de représentation communautaire, par le fait par exemple du droit de vote des résidents étrangers de l'union européenne, qui va nous obliger à penser en termes d'Europe politique ou d'Europe sociale, alors qu'il est clair que jusqu'à présent Maastricht c'était l'Europe économique. J'ai l'impression que cela avance un peu, que l'on a une représentation moins communautaire qu'avant, en tous cas je parle pour les élus que je fréquente, et on propulse les gens comme des citoyens à part entière, c'est ce qu'on essaie de faire, et faire passer dans le discours. Mais c'est très difficile parce que ce sont des populations qui sont cantonnées dans des secteurs de ségrégation sociale, et il peut y avoir un regard, pas seulement par rapport au communautarisme, mais aussi par rapport au fait qu'on n'a pas gagné le mélange, la mixité au niveau de l'urbanisme et de la ségrégation sociale. Cela rejoint un de nos projets : le projet du quartier Teisseire. Il faut arriver dans ces quartiers populaires, à casser les représentations et à ramener un peu de mixité sociale, et des perspectives. C'est compliqué pour un élu, ou un conseil municipal, dans le sens où on

n'a pas les lobbies économiques. Je pense que c'est plus un discours de représentations de classes sociales que de représentations ethniques. Il arrive parfois que les gens se replient un peu, se retrouvent un peu entre eux parce qu'ils n'ont pas de travail, qu'ils vivent dans le même quartier, ... Mais sur la ville de Grenoble, je ne crois pas qu'on puisse parler de repli communautaire. C'est quelque chose de fondamental car je crois que dans la banlieue lyonnaise il y a eu une volonté de fédérer les choses par rapport au fondamentalisme musulman. A Grenoble, c'est plus le problème d'accès aux droits. Les jeunes disent parfois qu'ils sont pris entre la petite délinquance et les intégristes qui les guettent, et qu'il faut trouver une place entre les deux.

E.d'I. : *A ce propos, vous êtes beaucoup sur le terrain, avec des jeunes et des moins jeunes, est-ce qu'il vous semble, malgré cette impression d'être coincé dans une situation socio-économique, qu'il existe des formes d'engagement dans l'action publique ou dans l'action politique... ?*

B.M. : C'est un peu complexe car on assiste à plusieurs phénomènes, du fait de l'exclusion économique. Par exemple il y a des associations très particularistes, ce n'est pas forcément un repli politique, mais il n'y a pas forcément une compréhension globale de ce qui se passe dans la ville. Les gens se mobilisent sur des choses très particulières : un club de foot, du soutien scolaire, les loisirs, ... et c'est vrai que pour ces jeunes-là, il y a un aspect prise de conscience sur les choses du quotidien, ce qui est normal aussi, et puis quand on est exclu, on n'est pas à prendre avec des pincettes. En fait beaucoup de

jeunes ont un bon niveau scolaire dans les quartiers, et ils ne comprennent pas que malgré leur niveau scolaire ils n'arrivent pas à déboucher sur quelque chose. On est bien dans un problème socio-économique, avec la discrimination à l'embauche... Il y a un gros travail fait là-dessus en ce moment, avec Philippe Bataille... Je crois qu'il y a vraiment un travail de fond à faire sur l'image. Ils subissent souvent plusieurs handicaps : l'appartenance à un quartier, l'amalgame avec ceux qui s'auto-organisent, ... Il suffit qu'une voiture brûle dans un quartier pour qu'on caricature au maximum, et qu'on amalgame la population. Donc à diplôme égal, ça ne marche pas, et il y a vraiment un travail de fond à faire sur l'image.

E.d'I. : *A propos de changer l'image, durant les dernières années, les jeunes issus de l'immigration avaient beaucoup investi dans les associations, ou plus largement dans le champ social, ... Est-ce qu'actuellement on voit aussi émerger quelque chose dans le champ politique ?*

B.M. : On est quand même enfermés, à la fois souvent il ne reste plus que l'animation pour les jeunes diplômés maghrébins, ce qui est un vrai problème, donc un enfermement dans le travail social, et puis il y a le discours qui dit : "moi je connais le quartier, je travaillé dans mon quartier", mais c'est aussi un piège car à chaque fois qu'on a vu un jeune professionnel travaillant dans son quartier c'était un échec car il était juge et partie, pris entre deux feux, entre les copains, la famille, et leur histoire de quartier, et il est très difficile d'en sortir. Je ne vois pas l'émergence d'un mouvement politique pour l'instant. On n'est plus à l'époque



E.d'I. : A partir de cette analyse, de ces constats, on dispose de plusieurs choix, au niveau de l'Europe : la question du vote local des non-nationaux, et d'autre part, la mise en place de structures consultatives municipales. Quel est votre avis sur les deux ? Quelle est la position de la ville de Grenoble ? Vers quoi elle s'achemine ?

B.M. : Je crois qu'il faut aussi remettre l'immigration dans l'histoire de cette ville, et dans l'his-

de la marche des Beurs. Je vois une prise de conscience plus seule, concrète, quotidienne, liée aussi à l'accumulation de difficultés, ce qui fait que les gens se mobilisent plus sur des choses concrètes, qu'ils veulent mener jusqu'au bout : tout ce qui est lié à l'emploi, au sport... Il n'y a pas vraiment de conscience politique, ou il y a une conscience politique d'être relégués dans les quartiers par rapport à la ségrégation urbaine. Ils ont conscience qu'ils ne sont pas traités de la même manière et ils le disent clairement : «pourquoi on nous met tous ensemble, dans les mêmes quartiers, pourquoi il n'y a pas plus de mélange», ou «moi, je m'en suis sorti parce que j'étais pas dans le collège du quartier, que j'ai été voir ailleurs»... les gens qui s'en sortent le mieux c'est quand même ceux qui vont voir ailleurs ce qui se passe, qui rencontrent d'autres personnes. Et puis il y a peut-être aussi un piège, et il faut que les élus fassent leur auto-critique : la question c'est est-ce qu'on dialogue avec ce type d'associations en termes de paix sociale ou en ayant une perspective de citoyenneté ? Est-ce qu'on con-

sidère vraiment que les gens ont leur mot à dire dans la politique ? Est-ce qu'on les considère comme citoyens ou comme sujets ? Il y a quand même une volonté politique de dépasser cela, mais après, il y a un écart entre la volonté politique et l'implication. Quelle marge de manoeuvre pour les politiques et quelle marge de manoeuvre pour laisser les gens décider, aller à leur rythme, dire leur point de vue sur les enjeux ? On est plus dans une démocratie représentative, où les élus décident pour les gens, que dans une démocratie participative où on essaie d'associer les gens à la vie politique. Je pense qu'il faut réduire cette tension, car si les élus ne font pas attention, on sera vite dépassés, entre la volonté de participer au politique, qui est aussi une volonté de reconnaissance, et la démocratie représentative qui fait que «on pense pour vous», «on fait pour vous», «on fait votre bonheur», à mon avis les problèmes viennent en partie de là. Cela crée de la tension, voire de la violence car il y a un problème de fond politique qui n'est pas réglé.

toire de ce pays. Des gens sont venus de tous les coins de la planète et ont participé au tissu économique — c'est peut-être une banalité que de le rappeler — par le biais des travaux des Jeux Olympiques, les grands barrages, la papeterie... les gens sont venus pour des besoins économiques et ont complètement participé à la richesse de cette ville et de cette agglomération, mais sans avoir le droit de vote. C'est un peu là que s'arrêtent leurs droits et en fait, il faut le dire car c'est peu connu, quand une ville touche la dotation globale de fonctionnement, qui est une des principales sources financières pour faire fonctionner une collectivité locale, on comptabilise les personnes de nationalités étrangères... On pourrait dire aussi que dans la représentation du nombre d'élus, on n'aurait que 55 élus au lieu des 59 dans la représentation politique. Donc il y a un apport des étrangers à la vie politique et à la politique financière des villes. C'est peu connu, on a fait une recherche là-dessus et ce n'est pas inintéressant.

Et depuis la loi de mai 98 sur le

droit de vote des résidents de l'Union Européenne, on va maintenant assister vraiment à une réalité à deux vitesses, car par exemple aux dernières élections européennes, les résidents étrangers ont pu voter. Alors pourquoi certains seraient là depuis vingt ans et n'auraient pas le droit de vote, alors qu'un résident étranger de l'union européenne, une personne allemande par exemple, même si elle est là depuis peu de temps aura le droit de vote. Mais on peut se réjouir du droit de vote pour les résidents européens, c'est une grande avancée, et c'est ce qui remet la question du droit de vote dans l'actualité. Je me réjouis pour les résidents de l'union européenne, mais que fait-on pour les autres ? C'est vrai qu'en France il existe plusieurs expériences de participation à la vie politique des résidents étrangers.

La première manière de voir les choses, c'est de considérer que c'est une question de droit commun, que ce n'est pas une question de spécificité, mais c'est aussi un moyen d'enterrer le problème du droit de vote, et l'avis majoritaire dit que sinon on risque de faire du communautarisme, donc ne traitons pas cette question car il faut la traiter dans le droit commun... Je ne dis pas que c'est une spécificité, mais à force de dire cela, on nie le problème politique. C'est donc assez complexe.

La deuxième manière, c'est la création d'un office municipal des migrants, ou de garder une commission extra-municipale... Je ne suis pas contre mais on s'aperçoit que ce n'est pas suffisant.

La troisième voie a été la création des «conseillers municipaux

associés» dans le civil, qui est une forme assez avancée, mais qui n'existe plus que dans 2 ou 3 villes, suite à des changements de municipalités... Cette formule a ma préférence. Il faut faire des élections. C'est une solution très intéressante mais extrêmement lourde à mettre en place. A Grenoble on a choisi plutôt l'exemple du Conseil Consultatif des Résidents Etrangers de Strasbourg. Ce choix s'appuie sur le Code des Communes, où le Maire peut décider de créer des Conseils Consultatifs, et ce sont plutôt des associations qui y sont représentées. Actuellement on travaille sur cette formule. On s'est posé la question de savoir si on devait faire un Conseil Consultatif des résidents étrangers Union Européenne et résidents étrangers qui n'ont pas le droit de vote ensemble, ou si cela devait être uniquement réservé aux résidents étrangers qui n'ont pas le droit de vote. L'objectif c'est le droit de vote, c'est donc une étape. C'est aussi un outil de dialogue entre la municipalité et les différentes associations parce qu'il existe des problèmes concrets, et on sent qu'il manque un outil fédérateur car il y a plus de 2000 associations à Grenoble, dont plus de 150 qui s'occupent de solidarité internationale... C'est le projet mais il faudrait représenter les associations sur une adhésion individuelle, et ne pas représenter uniquement sa communauté ou sa nationalité, ou uniquement son association, mais plutôt d'avoir une représentation collective, en ayant un intérêt sur l'ensemble de la vie municipale, sur l'école, le logement, l'insertion, le travail, et pas seulement sur la question des étrangers, avec un droit de saisine du Conseil Municipal, et un rapport annuel... Je ne rentre pas plus dans les détails de la composition, car c'est une

vraie question, mais on en est là à Grenoble, et pour nous c'est une avancée considérable. On se peut-être la deuxième ville de France à avoir ce type de structure. Mais ce n'est pas un hasard que ce soit à Grenoble ! Il faut aussi que les associations se mobilisent. A Strasbourg, ce sont les résidents étrangers qui se sont mobilisés sur le droit de vote et la participation à la vie démocratique. A Grenoble, c'est un peu plus compliqué car les associations sont un peu plus repliées sur elles-mêmes. Dans ces groupes de travail, on veut aussi pouvoir échanger de manière plus globale. Je pense que cette question ne concerne pas uniquement les étrangers, c'est un problème de démocratie. C'est une question compliquée, qui est à la fois très médiatique, mais pourtant toujours placée à la fin d'un ordre du jour... Les gens qui travaillent sur cette question disent bien que c'est une question qui reste un peu tabou. On en parle quand il y a des élections, mais la vraie question c'est celle de la reconnaissance politique. Par ailleurs la ville a aussi adhéré à la Convention de Barcelone* qui préconise la participation des résidents étrangers. Pour conclure, je dirai que ces questions devraient être prises en compte par tous les services de la ville et même de l'agglomération, et être une question permanente et non pas une question à part, traitée uniquement par un conseiller chargé de l'intégration. ■

* sur cette Convention dénommée «Engagement de Barcelone» signée à l'occasion de la Conférence européenne «Villes pour les Droits de l'Homme» le 17/10/98, voir *Ecarts d'Identité* n°88: «Droits de l'Homme à l'épreuve de l'Autre», pp. 53-56.